

Délibération n°2103-08

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf mars à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)  
étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après  
convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA,  
Maire.

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 10 + 4 proc  
Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI  
MARTINO – Jean-Marc BLANIC – Pascale PELLETIER – Philippe ALLEGRINI  
– Béatrice ROZIER – Michel CORSINI – Fabienne GALLI

**Objet : Aide aux ravalements**  
**De façades – adoption règlement**

Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Fabrice FONTAINE – Chantal  
BARBIER – Patrice MARTIN

Absente : Karine FAGES  
Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée délibérante que dans le but de renforcer l'effort entrepris pour améliorer la  
qualité urbaine de son territoire, la commune de Cantaron a décidé de mettre en place un dispositif d'aides aux  
ravalements de façades pour les propriétaires de logements.

Pour ce faire, un règlement d'octroi a été rédigé.  
Ledit règlement est annexé à la présente délibération.

De ce fait, il est proposé de valider les termes du règlement d'octroi et d'approuver son entrée en vigueur à compter de  
son adoption.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité  
des présents**

- **ACCEPTE** le versement d'aides aux ravalements de façades selon le règlement précis ci-joint annexé à cette  
délibération.
- **ACCEPTE** et valide le règlement ci-joint.
- **DECIDE** que le présent dispositif d'aides est mis en œuvre pour une durée de trois ans, éventuellement  
renouvelable avec l'accord du Conseil Municipal. Il pourra faire l'objet d'ajustements au vu de l'expérience durant  
cette période.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à inscrire au budget l'enveloppe nécessaire aux versements d'aides aux  
ravalements de façades, soit 10 000 € sur une année budgétaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le Maire,

**Gérard BRANDA**

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 31/03/2021  
Qualité : Maire